

Les seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges : 300 ans en 2002

Hector Besner

Volume 7, Number 2, November 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11440ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Besner, H. (2001). Les seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges : 300 ans en 2002. *Histoire Québec*, 7(2), 4–10.

Les seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges : 300 ans en 2002

PAR HECTOR BESNER

membre de la Société d'histoire et de généalogie de Salaberry

Au cours de l'an 2002, on célébrera le trois centième anniversaire de l'ouverture à la colonisation des seigneuries de Soulanges et de Vaudreuil. Le territoire que depuis cinquante ans l'on surnomme «La Presqu'île de Vaudreuil-Soulanges» doit son nom à une situation géographique spéciale et à deux officiers de carrière dans les troupes françaises en Nouvelle-France.

Philippe de Rigaud marquis de Vaudreuil, issu d'une famille de vieille noblesse du Languedoc, vint en Nouvelle-France en 1687. Comme beaucoup le faisaient à l'époque, il visait l'avancement de sa carrière pour redorer son blason; un moyen d'y parvenir, consistait à faire fortune dans le



Le marquis Philippe Rigaud de Vaudreuil (1643-1725), premier seigneur de la seigneurie qui portait son nom.

commerce de la fourrure avec les Amérindiens. Ce marquis épousa Louise-Élisabeth Joybert de Soulanges et de Marson, à Québec, le 21 novembre 1690. Il fut gouverneur général du Canada de 1703 à 1725.

Pierre Jacques Joybert de Soulanges et de Marson, capitaine de troupes, était le frère de Louise-Élisabeth, l'épouse du marquis Philippe Rigaud de Vaudreuil. Ils étaient les enfants de Pierre de Soulanges et de Marson, originaire de la Champagne, officier dans le régiment de Carignan-Salières puis seigneur et gouverneur de l'Acadie en 1677. Pierre Jacques fut baptisé en 1677; il épousa à Québec, le 7 novembre 1702, Marie-Anne Bécart de Granville, fille de Pierre Bécart de Granville, lieutenant d'une compagnie franche et de Anne Macard. Le seigneur de Soulanges est hélas décédé de la petite vérole le 16 janvier 1703, deux mois et neuf jours après son mariage et il fut inhumé sous l'église de Québec. Louise-Geneviève, tel était le nom de l'enfant né de cet éphémère mariage, fut baptisée à Québec le 6 octobre 1703. Elle épousa à Québec, le 19 octobre 1728, Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil, celui que l'histoire désigne sous le titre de «Chevalier de Longueuil».

C'est Pierre Jacques Joybert de Soulanges et de Marson qui prit l'initiative, en 1701, de demander au roi, pour lui et son beau-frère «la concession de la pointe de la langue de terre qui sépare la grande rivière». Notons bien l'expression : à l'époque, on décrivait parfois la rivière des Outaouais et le haut du fleuve Saint-Laurent comme étant deux branches d'une même grande rivière. Le roi défère la demande à Callières, alors gouverneur-général de la Nouvelle-France, qui y donne suite



Le premier seigneur de Soulanges: Pierre-Jacques Joybert de Soulanges (1677-1703).

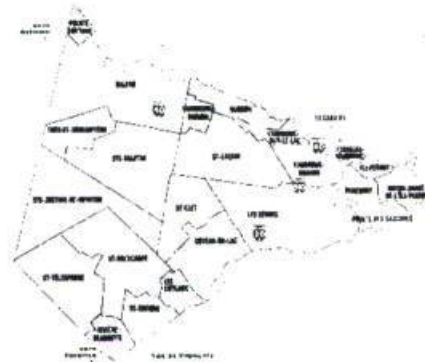
le 23 octobre 1702. Dans la définition des limites du territoire des deux seigneuries simultanément concédées, il est fait mention de l'une et de l'autre. S'il devait y avoir un jour des chicanes de frontières, M. de Vaudreuil et M. de Soulanges devraient s'entendre: après tout, ils étaient beaux-frères! Le territoire de Soulanges est occupé de nos jours (2001) par les municipalités de Pointe-des-Cascades, Les Cèdres, Coteau-du-Lac et Saint-Clet et celui de Vaudreuil par Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac, l'Île Cadieux, Hudson et Saint-Lazare.

La route par laquelle les Amérindiens des «pays d'en haut» apportaient leurs fourrures au marché de Montréal passait par l'un ou l'autre «bras» de la Grande rivière. On peut imaginer qu'en demandant qu'on leur concédât à titre de seigneuries ces territoires précis, les pétitionnaires avaient, au départ, l'intention de concurrencer la traite des fourrures en interceptant ce marché en amont. Dans l'acte royal de concession de ces deux seigneuries, contrairement à la plupart des autres actes de semblables concessions, la permission leur en était accordée. Il est spécifiquement mentionné que les dits seigneurs auront «droit de chasse, pesche et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la dite concession». Vaudreuil en profita le plus, mais il était cependant continuellement retenu en dehors de sa seigneurie

par les devoirs de sa charge, tandis que la jeune veuve Soulanges s'employa plus vite à l'établissement de colons. De plus, elle vint très tôt s'établir dans un manoir à la Pointe-du-Moulin, juste en haut des Cascades.

Un troisième personnage intervint dans la configuration du territoire de la Presqu'île. Le 21 avril 1734, le Chevalier Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil s'est à son tour fait concéder une seigneurie pour laquelle il choisit le nom de «Nouvelle-Longueuil», choix qui s'explique par le nom du demandeur. Cette seigneurie se trouvait voisine de celle de Soulanges dont sa femme hérita à la mort de sa mère. Son territoire comprenait les paroisses actuelles de Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Saint-Zotique, Les Coteaux et Rivière-Beaudette.

Les Lemoyne constituaient une illustre famille de noblesse purement canadienne. Paul-Joseph Lemoyne était le huitième et dernier enfant de Charles Lemoyne, premier baron de Longueuil et de Claude-Élisabeth Souard. Il était, par conséquent, neveu de Lemoyne d'Iberville. Il fut baptisé à Longueuil, le 19 septembre 1701. À l'âge de dix-sept ans, il devint lieutenant au régiment de Normandie et, plus tard, commandant au Fort Frontenac, capitaine des Troupes de la Marine, gouverneur du Détroit et des Trois-Rivières. Il



Deux cartes de la Presqu'île de Vaudreuil-Soulanges; en haut, le découpage des seigneuries au 19^e siècle et, en bas, celui des municipalités actuelles. À l'époque des concessions seigneuriales, on décrivait parfois la rivière des Outaouais et le haut du fleuve St-Laurent comme étant deux branches d'une même «Grande rivière».

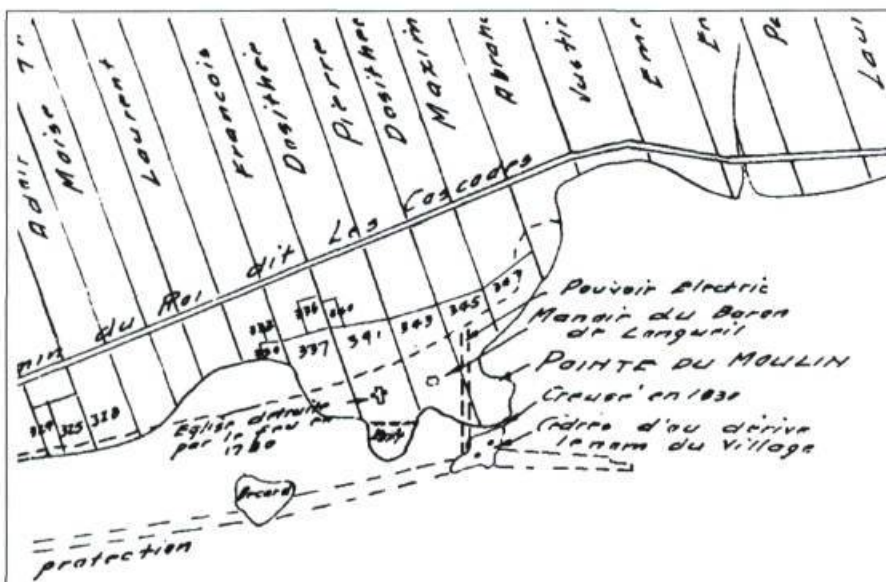
épousa à Montréal, le 19 octobre 1728, Marie-Geneviève Joybert de Soulanges, fille posthume du premier seigneur de Soulanges. De leur mariage sont nés deux enfants. Leur fils et héritier, Joseph-Dominique-Emmanuel de Longueuil, qu'on désigna comme «le colonel» celui-là, pour le distinguer de son père, y ajouta, en 1805, le Canton de Newton, comprenant l'actuel territoire de la paroisse Sainte-Justine et de Dalhousie. C'est ainsi que, par une alliance matrimoniale, les seigneuries de Nouvelle-Longueuil et de Soulanges ne firent bientôt plus qu'une.



Joseph-Dominique-Emmanuel Lemoyne de Longueuil fut seigneur de Nouvelle-Longueuil et de Soulanges (1738-1807).

Joseph-Dominique-Emmanuel de Longueuil s'enrôla, encore jeune, dans l'armée canadienne. Il fut promu aux grades de capitaine, puis d'aide-major dans les troupes. Il avait épousé la veuve du chevalier de Bonne de Lesdiguières qui fut tué au siège de Québec en 1759. Il mourut à Montréal, le 14 janvier 1807. Sans descendance, il légua ses deux seigneuries, y compris le canton de Newton, à un neveu, fils de son unique sœur, Marie-Geneviève, épouse de Louis-Liénard-Villemonde de Beaujeu. Voilà une autre famille noble qui entre en scène dans la région et qui le demeurera jusqu'aux années 1940.

La succession seigneuriale dans Vaudreuil ne fut pas moins complexe que



Le domaine seigneurial de Soulanges, dessiné d'après les descriptions données par les archives. Cette planche est parue dans l'Histoire des Cèdres de l'abbé Auclair, éditée en 1927.



La première église Saint-Joseph de Soulanges (dessin reproduit dans le volume l'Histoire des Cèdres de l'abbé Auclair, édité en 1927). Vers 1752, à partir de là, un prêtre résident desservait environ 80% du territoire aujourd'hui couvert par le diocèse de Valleyfield. Son emplacement se trouvait sur le domaine seigneurial, à mi-chemin entre le village actuel des Cèdres et celui des Cascades.

dans celle de Soulanges. À la mort du premier Vaudreuil, survenue en 1725, les droits et devoirs seigneuriaux échurent à l'un de ses fils, Pierre-François de Rigaud de Vaudreuil. En 1732, ce dernier obtint pour lui-même et son frère Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnal, qui sera le dernier gouverneur-général de la Nouvelle-France, une seigneurie prolongeant celle de Vaudreuil le long de l'Outaouais, qui se nommera Rigaud et qui englobait le territoire des actuelles municipalités de Rigaud, Pointe-Fortune, Très-Saint-Rédempteur et Sainte-Marthe. En 1763, les de Vaudreuil étant retournés en France, la succession seigneuriale voit s'installer la dynastie des Chartier de Lotbinière. Il y eut tout d'abord le marquis Michel-Gaspard Chartier de Lotbinière, celui qui a donné le premier véritable essor à la seigneurie de Vaudreuil; en 1773, son fils Michel-Eustache-Gaspard-Alain lui succède jusqu'en 1829 puis la fille de ce dernier, Louise-Josephite Chartier de Lotbinière et son époux Robert Unwin Harwood héritèrent de Vaudreuil, tandis que sa sœur Marie-Charlotte et son époux William Bingham héritèrent de celle de Rigaud.

Quand survinrent les Troubles des années 1830-1838 au Bas-Canada, l'aboli-

tion du système seigneurial figurait en bonne place dans la liste des réquisitions. Il survécut cependant jusqu'en 1854. Ce régime avait été le reflet de la structure sociale fortement hiérarchisée de la métropole française. Les riches seigneurs, à quelques exceptions près, se prenaient un peu pour des petits rois et se sont souvent mérité le mépris de leurs pauvres censitaires auxquels ils se mêlaient bien peu. L'histoire locale ne retient d'eux que leurs



Le marquis Pierre Rigaud de Vaudreuil Cavagnal (1698-1778), deuxième seigneur de Vaudreuil et de Rigaud.

tombeaux: sous l'église Saint-Michel à Vaudreuil et dans le mausolée de Beaujeu du cimetière de Coteau-du-Lac. Leurs titres de petite ou de grande noblesse ne font pas vibrer beaucoup d'émotion chez les descendants des pionniers de la Presqu'île. Ils furent cependant de leur temps et ils sont des acteurs de notre passé méritant davantage que l'oubli.

L'Acte constitutionnel de 1791 créa une nouvelle province au Canada. La «Province of Québec» se nomma le Bas-Canada. Elle comprenait, entre autres, les seigneuries de Vaudreuil, de Soulanges, de Rigaud et de Nouvelle-Longueuil. La nouvelle province se nomma le Haut-Canada. Il fut alors question de réunir géographiquement la presqu'île de Vaudreuil-Soulanges avec ce Haut-Canada, en prétendant que le fleuve et la rivière Outaouais constituaient des frontières naturelles. C'est parce que cette région était presque entièrement répartie en lots et terres seigneuriales que les bureaucrates laissèrent cette péninsule appartenir au Bas-Canada. C'était ainsi une portion importante de la nation canadienne-française qui réussissait à survivre grâce au régime seigneurial. Comment?

Tout d'abord les «anglais», en négociant la paix avec les francophones, ont été amenés à respecter les institutions du régime antérieur, (religion catholique, écoles françaises, code civil napoléonien) y compris les divisions du territoire en sys-



Le marquis Michel Chartier de Lotbinière (1723-1798), troisième seigneur de Vaudreuil et de Rigaud.



Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière (1748-1822), quatrième seigneur de Vaudreuil et de Rigaud.

tème seigneurial, avec tout son style administratif. Un «anglais» répugnait à s'établir dans une seigneurie. L'esprit d'indépendance et le sens démocratique hérités de la mère-patrie, l'Angleterre, étaient contraires à la mentalité des devoirs et obligations que des fidèles sujets devaient entretenir à l'égard d'un seigneur.

Réciproquement, les Canadiens d'expression française répugnaient à s'établir dans un «township», parce qu'ils n'étaient pas habitués à ce système et, surtout, ne voulaient pas être assimilés aux «Anglais» et à leur manière de faire.

Le fameux géographe et arpenteur Joseph Bouchette, dans son ouvrage publié à Londres en 1815 et intitulé *Description topographique de la province du Bas-Canada*, nous livre des détails sur ces terres telles qu'il les a aperçues au cours des années précédant la publication de son livre, donc à peine cinquante ans après leur concession. Il juge fort élevé le potentiel agricole de la région, mais il déplore du même souffle, un mal social de l'époque: l'abandon du défrichement, suite à une attirance irrésistible des hommes du terroir pour l'aventure de «voyageur».

Il y a quelque temps, une correspondante s'est adressée à moi par Internet.



Robert-Unwin Harwood (1798-1863).

Elle venait de découvrir une pièce d'archives dans laquelle le métier de «voyageur» était attribué à son ancêtre Saint-Germain de Coteau-du-Lac. Candidement, elle se demandait bien en quoi il pouvait avoir été voyageur, comprenant cette expression, comme plusieurs d'entre nous seraient portés à le faire, dans le sens moderne de quelqu'un qui se déplace pour le compte d'une maison de commerce afin d'y placer de la marchandise. Le papier en question datant de 1798, il ne pouvait être question d'autre chose que d'un employé des gran-



Louise-Josephte Chartier de Lotbinière, cinquième seigneresse de Vaudreuil et épouse de Robert-Unwin Harwood.

des compagnies commerciales qui, avec l'avènement du régime britannique, avaient supplanté les coureurs des bois du régime français dans le commerce de la fourrure au Canada, un «homme des bois», quoi!

«Voyageur, dans le sens canadien du mot, ne veut pas dire simplement un homme qui a voyagé; il ne veut pas même dire toujours un homme qui a vu beaucoup de pays. Ce nom, dans notre vocabulaire, comporte une idée complexe. Le voyageur canadien est un homme au tempérament



Reproduction d'une aquarelle du manoir seigneurial à Vaudreuil (Dorion) de Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, peinte par sa fille Louise de Lotbinière-Harwood au milieu du 19^e siècle.

aventureux, propre à tout, capable d'être tantôt, successivement ou tout à la fois, découvreur, interprète, bûcheron, colon, chasseur, pêcheur, marin, guerrier...» (Joseph-Charles Taché dans *Forestiers et voyageurs*, publié en 1863).

Le coureur des bois exerçait son métier souvent seul; par conséquent il devait limiter la distance le séparant de ses sources d'approvisionnement et les quantités de marchandises qu'il transigeait. L'arrivée des compagnies de traite modifia totalement les manières de fonctionner dans l'organisation de ce gagne-pain. Les territoires de traite devenant de plus en plus distants, il fallut embaucher des travailleurs disposés à s'absenter de leurs familles plus longtemps. Le métier devint très organisé. La chaîne d'autorité à divers moments d'intervention allait depuis le recruteur jusqu'aux agents et aux commis de la compagnie, depuis les guides jusqu'aux interprètes auprès des nations amérindiennes, depuis le «devant de canot» ou responsable jusqu'au «gouvernail» ou barreur. Certains engagés signaient un contrat pour deux, trois, voire cinq ans, faisant de cette occupation un travail à plein temps. D'autres n'en faisaient qu'un à-côté saisonnier permettant d'améliorer leur condition financière. Ces derniers ne partaient que pour deux ou trois mois.

Ce sont des marchands écossais et irlandais qui pendant près d'un siècle ont organisé le travail des voyageurs et bénéficié de leur sueur. «*MacTavish, Frobisher & Co*», et «*Parker, Gerrard, Ogilvy & Co*», entre autres, ont recruté dans notre région. Si, aux plus hauts échelons de ces entreprises qui sont devenues la *Compagnie du Nord Ouest* puis la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, on retrouvait des anglophones, la main d'œuvre, elle, était presque uniquement composée de francophones. Autour de 1800, leur nombre atteignait le millier. L'itinéraire des voyageurs suivait le plus souvent la rivière des Outaouais pour parvenir aux Grands Lacs et aux Pays d'en Haut (les territoires ainsi désignés s'étendaient aussi loin que Winnipeg et le Lac des Esclaves au Manitoba et Grand Portage au Minnesota ou Chicago et les Illinois). Le fleuve Saint-Laurent et Coteau-



Les derniers résidents coteaulacois de la famille de Beaujeu: le comte Quiquerand et le vicomte Raoul posent ici avec leurs épouses et quelques-uns de leurs enfants dans le grand escalier de bois du manoir de Coteau-du-Lac vers 1900.

du-Lac en ont également vu passer plusieurs.

Le travail d'un voyageur, quel que soit son rang dans l'organisation, exigeait un physique robuste et une santé à toute épreuve. Il lui fallait avironner du lever du jour au soleil couchant, affronter les intempéries et les nuages de moustiques, porter canots et marchandises à chaque fois que la navigation l'exigeait, se nourrir

bien souvent des fruits de la chasse et de la pêche sinon partager la nourriture pas toujours appétissante des Amérindiens rencontrés, se priver de certaines douceurs les plus élémentaires de la vie comme porter des vêtements propres et dormir dans un lit confortable, etc. Malgré tout, la tradition rapporte que dans les convois de voyageurs on avait coutume de chanter à pleins poumons autant pour soutenir l'effort dans



Le plus réputé des seigneurs de Soulanges: le comte Georges-René Saveuse de Beaujeu (1810-1865)



Les armoiries de la famille Saveuse de Beaujeu.



Cette maison en pierres de taille a deux étages. Elle est coiffée d'un toit à « quatre eaux »; flanquée de deux larges cheminées; dotée d'une large porte d'entrée « à imposte »; percée de larges fenêtres à volets; surmontée d'un dôme observatoire octogonal. Elle avait été construite vers 1828 par John Simpson, douanier au canal de Coteau-du-Lac. Les de Beaujeu l'acquirent en 1831. À la fin du 19^e siècle, ils y firent ajouter une annexe pour le personnel domestique et firent entourer l'édifice d'une vaste galerie de bois sur deux de ses côtés. Cet édifice est encore extérieurement intact et sert de centre de spiritualité à l'Opus Dei.

les eaux vives que pour briser la monotonie sur les plans d'eau calme. Arrivé à destination, il s'agissait d'amasser le plus grand nombre possible de fourrures en négociant avec les Amérindiens en les échangeant, soit dans des postes construits et entretenus à cette fin, soit en suivant les Indiens dans leurs territoires de chasse, pour des marchandises fournies par les compagnies consistant en chaudrons de cuivre, aiguilles de métal, couteaux et haches, tabac, lainages, etc. et, hélas, aussi en alcool. Après avoir transporté tout le matériel de troc en montant, on redescendait à Montréal avec les ballots de fourrure.

L'époque des voyageurs a ralenti la mise en valeur du territoire des seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges mais ne l'a pas empêchée. Les épouses avec les enfants en bas âge réussissaient non seulement à survivre mais même à développer le patrimoine familial. Puis, les voyageurs, même en ne s'arrêtant que rarement et peu de temps à leur foyer, laissèrent une abondante et vigoureuse progéniture qui, elle, s'est attachée au sol.

La Municipalité Rurale de Comté Vaudreuil-Soulanges regroupe de nos jours 23 municipalités et une population d'au-delà de 100 000 habitants.

Ce territoire s'est développé à partir des seigneuries de Vaudreuil, de Soulanges, de Nouvelle-Longueuil, du Canton de Newton, de l'Île-Perrot et de Rigaud. On y trouve encore de riches espaces consacrés à l'agriculture, mais leur proximité de Montréal ou bien les menace sinon les gruge petit à petit, ou bien entraîne une évolution de leur exploitation. ■



La comtesse de Beaujeu (1815-1895), née Adélaïde, fille du seigneur de Port-Joli Philippe-Aubert de Gaspé, fut la mère de douze enfants, la plupart nés et baptisés à Coteau-du-Lac. Elle avait une réputation de grande bonté; elle repose ici en chapelle ardente avant d'être déposée au mausolée familial.



Dans le cimetière de Coteau-du-Lac, cet imposant mausolée de pierre est le lieu du dernier repos de plusieurs membres des familles seigneuriales de Soulanges. Il fut construit entre 1878 et 1886, année où l'on procéda au transfert des restes de ceux qui reposaient jusque-là sous l'église des Cèdres

Références photographiques

La plupart des photos jointes au présent article nous ont été fournies par le Centre de recherche *La Presqu'Île* du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges (Fonds de



Au «coteau des cèdres», non loin du manoir, les seigneurs exploitaient un moulin banal, dont une photographie des ruines apparaît ici telles qu'elles se trouvaient vers 1930. C'est un massif de cèdres aperçus par le Père Charlevoix en 1721 sur la pointe où se dresserait un jour ce moulin qui donna son nom à la municipalité.

Beaujeu et Fonds Harwood). Quelques-unes ont été tirées des archives photographiques de la Société d'histoire de Coteau-du-Lac et proviennent d'autres fonds (Archives nationales du Canada, MRC Vaudreuil-Soulanges, Notman du Musée McCord, etc.)

Références et bibliographie

Bouchette, Joseph. 1815. *Description topographique de la province du Bas-Canada*, Londres.

Emmanuel Cathelineau. «article établissant les filiations des de Beaujeu», dans *Nova Francia*. mars-avril 1931. Voir aussi «Bulletin des recherches historiques», tome VI, page 368.

Auclair, abbé Elie J. *Histoire de la paroisse Saint-Joseph de Soulanges ou LES CEDRES (1702-1927)*. Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1927.

Charlotte de Lotbinière, épouse de William Bingham, seigneresse de la seigneurie de Rigaud.



Gauthier, Père Alphonse c.s.v. dans «La famille de Georges-René Saveuse de Beaujeu», dans *Mémoires de la société généalogique canadienne française*, 1954, pp.197 à 208, chronique Études généalogiques.

Parizeau, Gérard. 1994. *La Seigneurie de Vaudreuil et ses notables*, Montréal, Fides.

Robichaud, Léon et Alan M. Stewart. *Recherche documentaire sur l'île aux tourtes (1704-1827)*. rapport présenté à la Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes, octobre 2000, éditions Ramparts.